

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1273

25 novembre 2005

SOMMAIRE

A.P.M. B.V., Luxembourg	61075	Interactive Development S.A., Luxembourg.	61064
ACICO, A. & C. Investment Company S.A.H., Luxembourg	61073	Interactive Development S.A., Luxembourg.	61083
Accessit, S.à r.l., Luxembourg	61095	Ivima Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	61093
Accessit, S.à r.l., Luxembourg	61095	KOM MKT LUX, Komoditis MKT Luxembourg S.A., Luxembourg	61099
Accessit, S.à r.l., Luxembourg	61095	LNG Immobilière, S.à r.l., Luxembourg.	61103
Accessit, S.à r.l., Luxembourg	61100	LNG Invest S.A., Luxembourg	61077
Agrassur Re S.A., Luxembourg	61104	Lommsave S.A.H., Luxembourg.	61083
Altair Sistemi Informatici S.A., Luxembourg	61100	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation S.A.H, Luxembourg.	61067
Ambrew S.A., Münsbach	61058	Maple Grove, S.à r.l., Luxembourg.	61103
Ambrew S.A., Münsbach	61058	Marena S.A., Luxembourg.	61093
Anglo American Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	61096	Marena S.A., Luxembourg.	61094
Anglo American Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	61099	Mediterranean Nautilus S.A., Luxembourg.	61084
Architec-Tour S.A., Luxembourg.	61067	Mediterranean Nautilus S.A., Luxembourg.	61092
AWS International I, S.à r.l., Luxembourg	61073	Melio Luxembourg International, S.à r.l., Münsbach.	61104
Axion Associates, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg.	61095	Munimmo, S.à r.l., Howald	61058
Axion Associates, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg.	61095	Nifrac Finance S.A., Luxembourg.	61067
Blackacre Denco, S.à r.l., Luxembourg	61077	Odagon S.A.H., Luxembourg	61073
Brandbrew S.A., Münsbach	61101	Omnium Européen d'Entreprises «O.E.E» S.A.H., Luxembourg.	61067
Cerveira, S.à r.l., Wecker	61072	Omnium Européen d'Entreprises «O.E.E» S.A.H., Luxembourg.	61096
CNCP-NKBK International Finance S.A., Luxembourg.	61101	Pamplona PE Holdco 1, S.à r.l., Luxembourg	61059
Compagnie Générale de Participations S.A.H., Luxembourg.	61058	Pan European Distribution S.A., Luxembourg ...	61095
Drafin S.A., Luxembourg.	61101	Pan European Ventures S.A., Luxembourg.	61103
East Holding S.A., Luxembourg	61065	Panev S.A., Luxembourg	61104
East Holding S.A., Luxembourg	61067	Partners Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	61075
Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à r.l., Luxembourg.	61074	Partners Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	61077
European General Investments S.A., Luxembourg	61092	Pertineo S.A., Luxembourg.	61078
ExxonMobil Luxembourg International Finance 2, S.à r.l., Bertrange.	61079	Pertineo S.A., Luxembourg.	61078
Fininsteel S.A.H., Luxembourg.	61092	Quilmes Industrial (Quinsa) S.A., Luxembourg ..	61099
Gecis Onsite Services, S.à r.l., Luxembourg	61074	Ray Investment, S.à r.l., Luxembourg	61068
Great Pacific Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	61078	Ray Investment, S.à r.l., Luxembourg	61072
HCEPP Management Company, S.à r.l., Luxembourg.	61094	Rhea S.A., Luxembourg.	61094
Horfut S.A.H., Luxembourg	61074	RTO Finance, S.à r.l., Luxembourg	61079
		Semeraro Investments S.A., Luxembourg.	61103

Sliver Capital Investors N.V. S.A., Luxembourg . . .	61077	Storebrand Luxembourg S.A., Sennigerberg	61075
SOTEL S.C., Esch-sur-Alzette	61102	Sunotel S.A., Luxembourg	61073
Société de Gestion du Patrimoine Familial «J» Holding S.A., Luxembourg	61068	Texanox Lux S.A., Luxembourg	61068
Société de Gestion du Patrimoine Familiale «M» Holding S.A., Luxembourg	61072	Top Fly S.A., Luxembourg	61100
Société Financière d'Octobre S.A., Luxembourg .	61064	Vallauris S.A.H., Luxembourg	61084
Société Financière d'Octobre S.A.H., Luxem- bourg	61096	Varofin Holding S.A., Luxembourg	61102
		Votre Intérieur, S.à r.l., Leudelange	61094
		Votre Intérieur, S.à r.l., Leudelange	61094

AMBREW S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 111.472.320,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 99.525.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 de la société mère de droit belge INBEV, société anonyme, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05350, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Wauters

Administrateur

(060246.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

AMBREW S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 111.472.320,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 99.525.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05354, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Wauters

Administrateur

(060248.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

COMPAGNIE GENERALE DE PARTICIPATIONS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 6.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04962, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Signature.

(060296.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

MUNIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 32.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Pour MUNIMMO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(060389.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PAMPLONA PE HOLDCO 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 55, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.672.

—
STATUTES

In the year two thousand five, on the seventh day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

PAMPLONA CAPITAL PARTNERS I LP, a limited partnership incorporated under the laws of Cayman Island, having its registered office at c/o M&C Corporate Services Ltd, PO Box 309 GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman acting through its General Partner PAMPLONA PRIVATE EQUITY ADVISORS I LTD.

The founder is here represented by Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» which it declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, including its article 209, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is PAMPLONA PE HOLDCO 1, S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance as e.g. pledges, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; to borrow funds and issue bonds and other securities to a limited number of subscribers within the framework of article 188 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies (as amended), finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders' decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2005.

Subscription - Payment

All the 500 (five hundred) shares representing the capital have been entirely subscribed by PAMPLONA CAPITAL PARTNERS I LP, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) is as now at the disposal of the company PAMPLONA PE HOLDCO 1, S.à r.l., proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration:

Mr Pavel Nazarian, company executive, with professional address at 50, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the sole signatory of its manager.

2) The Company shall have its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

PAMPLONA CAPITAL PARTNERS I LP, une société de droit du Grand Cayman, ayant son siège social à c/o M&C Corporate Services Ltd, PO Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, agissant au travers de son General Partner PAMPLONA PRIVATE EQUITY ADVISORS I LTD.

Fondateur ici représenté par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, en ce compris l'article 209, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera PAMPLONA PE HOLDCO 1, S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, comme des gages, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; d'emprunter des fonds et émettre des obligations ou autres titres à un nombre restreint de souscripteurs dans le cadre de l'article 188 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée); enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euro), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécable, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par PAMPLO-NA CAPITAL PARTNER I LP, prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Pavel Nazarian, dirigeant de sociétés, avec adresse professionnelle au 50, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature unique de son gérant.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, vol. 149S, fol. 20, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2005.

J. Elvinger.

(068705.3/211/341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 35.865.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signatures.

(059818.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 54.023.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059819.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

EAST HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 96.908.

In the year two thousand five, on the eleventh of July.
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of EAST HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituted by a deed of M^e Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on October 13, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1291 of December 4, 2003.

The meeting was opened by Miss Séverine Canova, lawyer, with professional address in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs. Maria Viceconte, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Gilles Lecomte, accountant, with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Restatement of Article 4 of the articles of incorporation of the Company.
- Removal of the current directors.
- Discharge of the removed directors.
- Appointment of the new directors of the Company.
- Delegation of the daily management of the Company.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to add a paragraph to article 4 of the articles of incorporation of the Company as follows:
«In addition, the corporation may serve as the unlimited shareholder (associé gérant commandité) to EAST INVESTMENT OPPORTUNITIES S.C.A., an investment company in risk capital (SICAR) incorporated as a société en commandite par actions under the law of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital, in connection with the management of its assets and its promotion. It may hold participation in any form whatsoever in EAST INVESTMENT OPPORTUNITIES S.C.A. and in any other corporation as well as manage and develop such participations and its investments in any form of securities, bonds, debentures, notes or instruments of similar nature.»

Second resolution

The general meeting decides to accept the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., TCG GESTION S.A. and CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. as directors of the Company with immediate effect and to grant full discharge to it for the execution of their mandate.

Third resolution

The general meeting decides to appoint with immediate effect as new directors of the Company, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2011:

Mr. Alessandro Buzzoni, company director, residing in via Giacometti 1, Lugano 6900, Switzerland;

Mr. Massimo Maccan, company director, residing in via Sebastiano Veniero 2, Milan 20148, Italy;

Mr. Didier Kayl, company director, residing professionally in L-1017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

Fourth resolution

The general meeting decides that the board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to one or more of its members.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze juillet.

Par-devant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EAST HOLDING S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de ré-

sidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1291 du 4 décembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Séverine Canova, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Maria Viceconte, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gilles Lecomte, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- Modification de l'article 4 des statuts.
- Démission des administrateurs actuels.
- Décharge aux administrateurs démissionnaires.
- Nomination de nouveaux administrateurs.
- Délégation de la gestion journalière de la société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, cell-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'ajouter un alinéa à l'article 4 des statuts comme suit:

«De plus, la société pourra agir comme associé gérant commandité auprès de EAST INVESTMENT OPPORTUNITIES S.C.A., une société d'investissement en capital à risque constituée sous la forme d'une société en commandite par actions régie par la loi du 15 juin 2004 portant sur les sociétés d'investissement en capital à risque, au sujet de l'administration de ses actifs et de sa promotion. Elle pourra détenir des participations sous quelque forme que ce soit dans EAST INVESTMENT OPPORTUNITIES S.C.A. et dans toute autre société de même qu'assurer la gestion et le développement de ces participations et de ses investissements sous forme de titres, de bons, d'obligations, de notes ou tout autre instrument de même nature.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., TCG GESTION S.A. et CMS MANAGEMENT SERVICES S.A. de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer avec effet immédiat de nouveaux administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale de l'année 2011:

- Monsieur Alessandro Buzzoni, administrateur de société, demeurant à via Giacometti 12, Lugano 6900, Suisse;
- Monsieur Massimo Maccan, administrateur de société, demeurant à via Sebastiano Veniero 2, Milan 20148, Italie;
- Monsieur Didier Kayl, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-2017 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Canova, M. Viceconte, G. Lecomte, H. Hellinckx.

Enregistré à Mesch, le 12 juillet 2005, vol. 432, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(068944.3/242/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

61067

EAST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 96.908.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(068945.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES «O.E.E», Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.438.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04070, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059820.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 98.223.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04073, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059821.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ARCHITEC-TOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 83.148.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059822.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

NIFRAC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 30.252.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059823.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

61068

TEXANOX LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FUDUPAR

Signatures

(059824.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIAL «J» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.524.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059825.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

RAY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.766.

In the year two thousand five, on the twenty-second day of June.

Before Maître Francis Kessler, notary public residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of RAY INVESTMENT, S.à r.l., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 104.766.

The Company was incorporated pursuant to a deed of the Luxembourg notary Maître Joseph Elvinger dated 26 November 2004, published in the Mémorial C number 200 of 5 March 2005, rectified by a rectifying deed of Maître Joseph Elvinger, notary prenamed, on 3 December 2004, not yet published in the Mémorial C, amended pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary prenamed, dated 10 January 2005, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mrs Yannick Poos, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The chairman appoints as secretary Mr. Dylan Coljon, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The meeting elects as scrutineer Mr. Xavier Pauwels, private employee, with professional address in Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 1,000 (one thousand) shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. The shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand. The meeting is thus regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,599,144,600.- (one billion five hundred ninety-nine million one hundred forty-four thousand six hundred Euro), so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 50,000.- to EUR 1,599,194,600.- (one billion five hundred ninety-nine million one hundred ninety-four thousand six hundred Euro), by the creation and issue of 31,982,892 (thirty-one million nine hundred eighty-two thousand eight hundred ninety-two) new shares with a par value of EUR 50.- (fifty Euro) each (the «New Shares»), subject to the payment of a share premium in the aggregate amount of EUR 169.01 (one hundred sixty-nine Euro and one cent) in consideration of the contribution in kind consisting of all the shares representing 100% of the capital of RAY DEUTSCHLAND, GmbH («GmbH»), a German Gesellschaft mit begrenzter Haftung (the «Contributed Shares»).

2. Recording of the subscription of the New Shares by RAY HOLDING DEUTSCHLAND GBR («GP»), a German partnership, such New Shares being attributed directly to CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., CDR RAY CO-INVESTOR,

S.à r.l., CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., ML RAY INVESTOR, S.à r.l., ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., RAY FRANCE INVESTMENT SAS, CVC RAY INVESTOR, S.à r.l. and Caisse de dépôt et placement du Québec (collectively referred to as the «Partners»), acting in their capacity as partners of GP, and payment for such New Shares by contribution of the Contributed Shares by GP, valued at EUR 1,599,144,769.01.

3. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

IV. After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

Whereas the shareholders acknowledge that the:

First resolution

The Meeting of Shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,599,144,600.-, so as to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 50,000.- to EUR 1,599,194,600.-, by the creation and issue of the New Shares, subject to the payment of a share premium in the aggregate amount of EUR 169.01 in consideration of the contribution in kind of the Contributed Shares.

Second resolution

Subscription and payment

The Meeting of Shareholders accepts the subscription of 31,982,892 New Shares with a par value of EUR 50.- each by GP with a share premium in the aggregate amount of EUR 169.01, and notes the paying up of the subscribed New Shares by a contribution in kind by GP consisting of the Contributed Shares, such New Shares being attributed directly to the Partners, who declare to subscribe to the ownership of 31,982,892 new shares as follows:

- 6,012,432 New Shares to be subscribed by CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 44.81;
- 2,558,937 New Shares to be subscribed by CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 20.60;
- 1,503,242 New Shares to be subscribed by CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 7.87;
- 6,313,142 New Shares to be subscribed by ML RAY INVESTOR, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 29.40;
- 1,330,769 New Shares to be subscribed by ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 11.41;
- 9,786,765 New Shares to be subscribed by RAY FRANCE INVESTMENT SAS, subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 40.86;
- 1,439,230 New Shares to be subscribed by CVC RAY INVESTOR, S.à r.l., subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 4.55; and
- 3,038,375 New Shares to be subscribed by Caisse de dépôt et placement du Québec, subject to the payment of a share premium in the amount of EUR 9.51.

Valuation letters

As it appears from the valuation letters signed by each of the Shareholders of the Company and presented to the notary, such valuation letters remaining annexed hereto to be registered with the minutes, the Shareholders have valued the aggregate amount of the contributions in kind of the Contributed Shares at EUR 1,599,144,769.01 (one billion five hundred ninety-nine million one hundred forty-four thousand seven hundred sixty-nine Euro and one cent), such amount corresponding to the aggregate of i) the share capital of the GmbH, ii) the nominal value of all the preferred equity certificates held by the GmbH and issued by the Company (the «PECs») and iii) the accrued interest of such PECs at the date of these resolutions.

Third resolution

The Meeting of Shareholders resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the decision taken under the first resolution and which shall read as follows:

«5.1. The corporate capital is fixed at EUR 1,599,194,600.- (one billion five hundred ninety-nine million one hundred ninety-four thousand six hundred Euro) represented by 31,983,892 (thirty-one million nine hundred eighty-three thousand eight hundred ninety-two) shares. Each share has a nominal value of EUR 50.- (fifty Euro), fully paid up (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders»».

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that the above contribution consists in the increase of the share capital of at least 65% of all outstanding shares of:

- a joint stock company (société de capitaux) having its registered office in an European Union member State, the Company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand seven hundred Euro (EUR 6,700.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de RAY INVESTMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 104.766 (la «Société»).

La Société a été constituée suivant acte par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 200 du 5 mars 2005, rectifié par un acte rectificatif reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire prénommé, en date du 3 décembre 2004, en cours de publication au Mémorial C, et modifié suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire prénommé, en date du 10 janvier 2005, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Madame Yannick Poos, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Dylan Coljon, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Xavier Pauwels, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 1.000 (mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.599.144.600,- (un milliard cinq cent quatre-vingt dix-neuf millions cent quarante-quatre mille six cents euros) afin de le porter de son capital actuel de EUR 50.000,- à EUR 1.599.194.600,- (un milliard cinq cent quatre-vingt dix-neuf millions cent quarante-vingt-quatorze mille six cents euros), par la création et l'émission de 31.982.892 (trente et un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-douze) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune (les «Nouvelles Parts»), sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 169,01 (cent soixante-neuf euros et un cent) en rémunération de l'apport en nature de toutes les parts sociales représentant 100% du capital de RAY DEUTSCHLAND, GmbH («GmbH»), une Gesellschaft mit begrenzter Haftung de droit allemand, ayant son siège social en Allemagne (les «Parts Apportées»).

2. Inscription de la souscription des NOUVELLES PARTS PAR RAY HOLDING DEUTSCHLAND GBR («GP»), une association de droit allemand, ces Nouvelles Parts étant attribuées directement à CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., ML RAY INVESTOR, S.à r.l., ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., RAY FRANCE INVESTMENT SAS, CVC RAY INVESTOR, S.à r.l. et Caisse de dépôt et placement du Québec (ensemble désignés comme «Associés»), agissant en leur capacité d'associés de GP, et libération de ces Nouvelles Parts par apport en nature par GP des Parts Apportés, évaluées à EUR 1.599.144.769,01.

3. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société.

IV. Après une délibération réfléchie, les associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.599.144.600,- afin de le porter de son capital actuel de EUR 50.000,- à EUR 1.599.194.600,-, par la création des Nouvelles Parts, sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 169,01, en rémunération de l'apport des Parts Apportées.

Deuxième résolution

Souscription et paiement

L'assemblée générale accepte la souscription de 31.982.892 Nouvelles Parts d'une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros) chacune par GP, avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 169,01, et constate la libération des Nouvelles Parts souscrites par un apport en nature consistant dans les Parts Apportées, ces Nouvelles Parts étant attribuées directement aux Associés, qui déclarent souscrire pour les 31.982.892 Nouvelles Parts Sociales comme suit:

- 6.012.432 Nouvelles Parts souscrites par CDR RAY INVESTOR, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 44,81;

- 2.558.937 Nouvelles Parts souscrites par CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 20,60;
- 1.503.242 Nouvelles Parts souscrites par CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 7,87;
- 6.313.142 Nouvelles Parts souscrites par ML RAY INVESTOR, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 29,40;
- 1.330.769 Nouvelles Parts souscrites par ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 11,41;
- 9.786.765 Nouvelles Parts souscrites par RAY FRANCE INVESTMENT SAS, sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 40,86;
- 1.439.230 Nouvelles Parts souscrites par CVC RAY INVESTOR, S.à r.l., sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 4,55 et
- 3.038.375 Nouvelles Parts souscrites par Caisse de dépôt et placement du Québec, sous réserve du paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 9,51.

Lettres d'évaluation

Ainsi qu'il ressort du des lettres d'évaluation signées par tous les Associés de la Société et remises au notaire, ces lettres d'évaluation restant annexées aux présentes résolutions afin d'être enregistrées avec ces dernières, les Associés de la Société ont évalué la valeur totale de l'apport en nature des Parts Apportées à EUR 1.599.144.769,01 (un milliard cinq cent quatre-vingt dix-neuf millions cent quarante-quatre mille sept cent soixante-neuf euros et un cent), ce montant correspondant à la somme du i) capital social de la GmbH, ii) de la valeur nominale de tous les preferred equity certificates détenues par la GmbH et émises par la Société (les «PECs») et iii) aux intérêts échus des PECs à la date des présentes résolutions.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter la décision prise dans la première résolution, lequel sera rédigé comme suit:

«5.1. Le capital social est fixé à un EUR 1.599.194.600,- (un milliard cinq cent quatre-vingt dix-neuf millions cent quarante-deux mille six cents euros) représenté 31.983.892 (trente et un millions neuf cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-douze) parts sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euros), entièrement libérée (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés.»»

Requête en exonération des droits proportionnels

Compte tenu du fait que l'apport mentionné ci-dessus consiste en une augmentation du capital social d'au moins 65% de toutes les parts sociales émises par:

- une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne,

la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, passé à Luxembourg, date telle qu'en entête.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: Y. Poos, D. Coljon, X. Pauwels, F. Kessler.

Le notaire soussigné déclare au nom des comparants que suite à l'augmentation de capital qui précède, le capital de la société est réparti comme suit:

- CDR RAY INVESTOR, S.à r.l.	6.012.620 parts sociales
- ML RAY INVESTOR, S.à r.l.	6.313.339 parts sociales
- RAY FRANCE INVESTMENT S.A.S.	9.787.071 parts sociales
- CDR RAY CO-INVESTOR, S.à r.l.	2.559.017 parts sociales
- ML RAY CO-INVESTOR, S.à r.l.	1.330.811 parts sociales
- CDR RAY INVESTOR III, S.à r.l.	1.503.289 parts sociales
- Caisse de dépôt et placement du Québec	3.038.470 parts sociales
- CVC RAY INVESTOR, S.à r.l.	1.439.275 parts sociales

Total des parts sociales: trente et un millions neuf cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-douze parts sociales 31.983.892 parts sociales

Signé: F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juillet 2005, vol. 908, fol. 57, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juillet 2005.

F. Kessler.

(068961.3/219/231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

RAY INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.766.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 juin 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 juillet 2005.

F. Kessler.

(068962.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE «M» HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 19.525.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

FIDUPAR

Signatures

(059826.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

CERVEIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 4, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 98.943.

L'an deux mille cinq, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Madame Maria de Lurdes Da Conceicao Cerveira, commerçante, demeurant à L-6868 Wecker, 1, leweschtgaass.

Laquelle comparante déclare être seule associée représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée CERVEIRA, S.à r.l. avec siège social à L-6868 Wecker, 4, rue de la Gare,

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden de résidence à Grevenmacher en date du 20 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 481 du 24 juin 1999, modifiée pour la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 715, du 10 juillet 2004,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 98.943.

Qu'elle a un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

La comparante ensuite en sa qualité d'associée unique a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique accepte la démission de Monsieur Humberto Domingos Fernandes Martins, gérant-technique du débit de boissons alcooliques et non-alcooliques de la société et lui confère pleine et entière décharge.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de nommer Madame Sonia Liliane Honorine Gossart, née à Arras (F) le 25 janvier 1980, demeurant à L-6868 Wecker, 4, Garerstrooss, pour une durée indéterminée gérant-technique du débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

L'associée unique Madame Maria de Lurdes Da Conceicao Cerveira, prénommée, se confirme pour une durée indéterminée gérante-technique pour la branche restauration et hébergement.

La société sera valablement engagée par la signature du gérant responsable dans sa branche.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: M. De Lurdes Da Conceicao Cerveira, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2005, vol. 149S, fol. 30, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 juillet 2005.

P. Decker.

(068967.3/206/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

ACICO, A. & C. INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 15.764.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signatures.

(059827.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ODAGON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 26.715.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signatures.

(059828.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

SUNOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 40.231.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signatures.

(059829.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

AWS INTERNATIONAL I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.012.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 85.642.

EXTRAIT

En date du 6 juillet 2005, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de Robert Lewis en tant que gérant est acceptée avec effet au 31 décembre 2004;
- la démission de Jordan Roderick en tant que gérant est acceptée avec effet au 21 janvier 2005;
- la démission de Yukio Morikubo en tant que gérant est acceptée avec effet au 15 avril 2005.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04405. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059839.3/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

GECIS ONSITE SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.938.

—
RECTIFICATIF

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Madame Rannveig Sigurdardottir, juriste, demeurant à Luxembourg.

Laquelle comparante, ayant agi comme mandataire spécial de la société GECIS INTERNATIONAL HOLDINGS une société à responsabilité limitée, constituée d'après les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.549, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Gurgaon, Inde, le 27 avril 2005, lors de la constitution de la société à responsabilité limitée GECIS ONSITE SERVICES, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en date du 9 mai 2005,

a requis le notaire instrumentaire d'acter qu'une erreur s'est glissée dans le troisième alinéa de l'article 10 de la version française des statuts de la société GECIS ONSITE SERVICES qui doit se lire comme suit:

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées

Troisième alinéa. «En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de tout membre du conseil de gérance.»

Au lieu de:

«En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.»

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Sigurdardottir, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} juillet 2005, vol. 432, fol. 20, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(068968.2/242/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

HORFUT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 77.953.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2005.

Signatures.

(059830.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 218.000,-.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R. C. Luxembourg B 103.207.

—
Il résulte de la décision des associés tenue en date du 30 juin 2005 que:

1. Paul van Baarle a démissionné de sa fonction de Gérant.

2. Marcus Jacobus Dijkerman est élu nouveau Gérant pour la Société pour une durée de 3 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V., S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059844.3/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

STOREBRAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Sennigerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 54.439.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Signature.

(059841.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

A.P.M. B.V.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.309.

En date du 30 juin 2005 Robert-Jan Schol a démissionné de sa fonction d'Administrateur.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.P.M. B.V.

M.J. Dijkerman

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059850.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 107.523.

In the year two thousand and five, on the first of July.
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholder of PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 40, avenue Monterey, Luxembourg, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, residing in Mersch, on 27th April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 433 of 11th May 2005.

The meeting was presided by Mr Gast Juncker, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Mr Quentin Mallié, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole shareholder of the Company is represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all shares in issue are represented at the present general meeting and the sole shareholder declares its prior knowledge of the agenda so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. That the agenda of the meeting is as follows:

- Correction of the first sentence of article 5, so as to read as follows:

«The issued share capital of the Company is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into one (1) share with a par value of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-).»

- Amendment of the last paragraph of article 7, so as to read as follows:

«Vis-à-vis third parties the manager or the board of managers (if appointed) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the signature of the manager or by the joint signature of any two managers (if a board of managers is appointed) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the manager or the board of managers (if appointed).»

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It was resolved to correct the first sentence of article 5 so as to read as follows:

«The issued share capital of the Company is set at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into one (1) share with a par value of thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-).»

Second resolution

It was resolved to amend the last paragraph of article 7, so as to read as follows:

«Vis-à-vis third parties the manager or the board of managers (if appointed) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the signature of the manager or by the joint signature of any two managers

(if a board of managers is appointed) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the manager or the board of managers (if appointed).»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 1,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le premier jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Mersch.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 40, avenue Monterey, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, de résidence à Mersch, en date du 27 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 433 du 11 mai 2005.

Cette assemblée était présidée par Monsieur Gast Juncker, maître en droit, de résidence à Luxembourg.

A été désignée en qualité de secrétaire et de scrutateur Monsieur Quentin Mallié, maître en droit, de résidence à Luxembourg.

Le Président a déclaré et sollicité du notaire d'acter que:

1. L'associé unique ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient, sont renseignés sur la liste de présence, signée par le mandataire, le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi que le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale et l'actionnaire unique affirme avoir préalablement eu connaissance de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée peut valablement statuer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Correction de la première phrase de l'article 5 comme suit:

«Le capital social émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en une (1) part sociale d'une valeur nominale de trente et un mille euros (EUR 31.000,-).»

- Modification du dernier paragraphe de l'article 7 de manière à lui donner la teneur suivante:

«Le gérant ou le conseil de gérance a vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature du gérant ou par la signature conjointe de deux gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant ou le conseil de gérance.»

3. Il apparaît de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les thèmes à l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, l'assemblée décide ce qui suit:

Première résolution

Il a été décidé de corriger la première phrase de l'article 5 des statuts comme suit:

«Le capital social émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en une (1) part sociale d'une valeur nominale de trente et un mille euros (EUR 31.000,-).»

Seconde résolution

Il a été décidé de modifier le dernier paragraphe de l'article 7 de manière à lui donner la teneur suivante:

«Le gérant ou le conseil de gérance a vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature du gérant ou par la signature conjointe de deux gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant ou le conseil de gérance.»

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, quels qu'ils soient, qui devront être supportés par la société, sont évalués à EUR 1.000,-.

Le notaire soussigné, comprenant et parlant la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française.

A la demande de la même personne comparante, le texte anglais fera foi, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du procès-verbal, les membres du bureau ont signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: G. Juncker, Q. Mallié, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 juillet 2005, vol. 432, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(068970.3/242/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 107.523.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(068971.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

SLIVER CAPITAL INVESTORS N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 61.045.

En date du 30 juin 2005 Robert-Jan Schol a démissionné de sa fonction d'Administrateur B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SLIVER CAPITAL INVESTORS N.V. S.A.

P. van Denzen

Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059852.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

BLACKACRE DENCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 754.275,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 85.579.

En date du 30 juin 2005 Paul van Baarle a démissionné de sa fonction de Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLACKACRE DENCO, S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059854.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

LNG INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 7, rue Jean Jaurès.

R. C. Luxembourg B 103.226.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 1257 du 8 décembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour LNG INVEST S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(060223.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PERTINEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 99.872.

L'an deux mille cinq, le neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PERTINEO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 99.872 constituée suivant acte reçu le 11 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 100 (cent) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social par addition du paragraphe suivant à l'article 4 des statuts:

«La société a pour objet la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente achat, échange construction, location, leasing ou toute autre manière de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social en ajoutant le paragraphe suivant à l'article 4 des statuts:

«La société a pour objet la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou toute autre manière de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, vol. 24CS, fol. 60, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005.

J. Elvinger.

(069045.3/211/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

PERTINEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 99.872.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

J. Elvinger.

(069046.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2005.

GREAT PACIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.820,-.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 99.675.

En date du 30 juin 2005 Paul van Baarle et Robert-Jan Schol ont démissionné de leur fonction de Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GREAT PACIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059855.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 72.737.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leudelange, le 12 juillet 2005.

Signature.

(060035.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

RTO FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 252,626,000.

Registered office: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 97.299.

In the year two thousand five, on the twenty-second day of June.

Before Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of RTO FINANCE, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 65, avenue de la Gare in L-1611 Luxembourg, incorporated on 1 December 2003 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 1381 of 31 December 2003, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97.299 (the Company).

There appeared:

1. BET LIMITED, a company incorporated under the laws of England, with its registered office at Felcourt, East Grinstead, West Sussex, RH19 2JY, England, registered with the Trade and Companies Register of England and Wales under the number 49855, holder of 500 (five hundred) shares of the Company,

hereby represented by Mr Bernard Beerens, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Felcourt, East Grinstead, on 22 June 2005.

2. RTO FINANCE LIMITED, a company incorporated under the laws of England, with its registered office at Felcourt, East Grinstead, West Sussex, RH19 2JY, England, registered with the Trade and Companies Register of England and Wales under the number 4871474, holder of 2,525,760 (two million five hundred and twenty-five thousand seven hundred and sixty) shares of the Company,

hereby represented by Mr Bernard Beerens, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Felcourt, East Grinstead, on 22 June 2005.

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That 2,526,260 (two million five hundred twenty-six thousand two hundred sixty) shares having a nominal value of EUR 100 (one hundred Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. By deed enacted on 19 January 2004, the share capital of the Company was increased by an amount of EUR 252,576,000 (two hundred fifty-two million five hundred seventy-six thousand Euro) by the issue of 2,525,760 (two million five hundred and twenty-five thousand seven hundred and sixty) new shares of the Company to RTO FINANCE LIMITED (RTO UK) and fully paid up for an aggregate value of EUR 252,576,000 (two hundred and fifty-two million five hundred and seventy-six thousand Euro) by a contribution in kind consisting of approximately 80% (eighty per cent) of the assets and liabilities of RTO UK (the RTO UK Assets).

III. Such contribution in kind to the Company was made simultaneously with the contribution by RTO UK of the remaining assets and liabilities (being approximately 20% (twenty per cent) of its assets and liabilities) to RTO INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 65, avenue de la Gare in L-1611 Luxembourg (RTO INVESTMENTS) in exchange for an issue of new shares of RTO INVESTMENTS, at the occasion of an extraordinary general meeting of the sole shareholder of RTO INVESTMENTS, it being understood that the contributions made by RTO UK to the Company and to RTO INVESTMENTS constituted a simultaneous contribution of all the assets and liabilities of RTO UK.

IV. The contribution in kind of the RTO UK Assets to the Company in an aggregate value of EUR 252,576,000 (two hundred and fifty-two million five hundred and seventy-six thousand Euro) has been recorded at its fair market value and allocated to the nominal share capital account of the Company.

V. The valuation of the contribution in kind of the RTO UK Assets to the Company was evidenced by a balance sheet of RTO UK as per 8 January 2004 and signed for approval by a director of RTO UK and a management certificate signed by the management of RTO UK, which showed that the net asset value of the assets and liabilities contributed to the Company was worth at least EUR 252,576,000 (two hundred and fifty-two million five hundred and seventy-six thousand Euro).

VI. The appearing parties acknowledge that the contribution of the RTO UK Assets although made on 19 January 2004 relied on a valuation of the RTO UK Assets as of 8 January 2004. The appearing parties consider that the value of

the RTO UK Assets has increased between 8 January 2004 and 19 January 2004 and therefore wish to amend the Deed to reflect correctly the value of the RTO UK Assets as at the day of their contribution.

VII. The value of RTO UK Assets as at 19 January 2004 amounted to EUR 254,149,309 (two hundred and fifty-four million one hundred and forty-nine thousand three hundred nine Euro) which is evidenced by a balance sheet as per 19 January 2004 which shall replace the one of 8 January 2004.

VIII. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. Approval of the valuation of the assets and liabilities of RTO FINANCE LIMITED, contributed to the Company on 19 January 2004, as at 19 January 2004 rather than as at 8 January 2004 and allocation of the difference in an amount of EUR 1,573,309 (one million five hundred seventy-three thousand three hundred nine Euro) to the premium reserve of the Company.

3. Miscellaneous.

IX. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting acknowledges that the valuation of the contribution of the RTO UK Assets to the Company was made on the basis of a balance sheet as at 8 January 2004 and that the appearing parties wish that said contribution be made with a valuation as at 19 January 2004 (the New Valuation) corresponding to the date of effectiveness of the transfer of the RTO UK Assets to the Company.

As a result of the New Valuation, the contribution of the RTO UK Assets to the Company shall be valued at EUR 254,149,309 (two hundred and fifty-four million one hundred and forty-nine thousand three hundred nine Euro) rather than at EUR 252,576,000 (two hundred fifty-two million five hundred seventy-six thousand Euro), it being understood that the difference in an amount of EUR 1,573,309 (one million five hundred seventy-three thousand three hundred nine Euro) shall be allocated to the premium reserve of the Company and that no additional shares (other than those issued at the occasion of the Deed) shall be issued as a consequence of the New Valuation of the contribution of the RTO UK Assets to the Company.

Further to the New Valuation, the contribution in kind of the RTO UK Assets to the Company in an aggregate value of EUR 254,149,309 (two hundred and fifty-four million one hundred and forty-nine thousand three hundred nine Euro) is recorded at its fair market value and is to be allocated as follows:

- an amount of EUR 252,576,000 (two hundred and fifty-two million five hundred and seventy-six thousand Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company (with no deviation from the Deed), and
- an amount of EUR 1,573,309 (one million five hundred seventy-three thousand three hundred nine Euro) is to be allocated to the premium reserve of the Company (with a deviation from the Deed).

The Meeting acknowledges that as a result of the New Valuation, any documents in relation to the Deed shall be amended accordingly and for such a purpose submits to the notary the following documents, a copy of which, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it:

- a balance sheet of RTO UK as per 19 January, 2004 and signed for approval by a director of RTO UK, evidencing the New Valuation of the contribution in kind of the RTO UK Assets to the Company, which shows that the net asset value of the assets and liabilities contributed to the Company is worth at least EUR 254,149,309 (two hundred and fifty-four million one hundred and forty-nine thousand three hundred nine Euro);

- an amendment agreement to a contribution agreement dated 19 January 2004 by and between RTO UK, RTO INVESTMENTS and the Company (the Amended Contribution Agreement) whereby the parties thereto agree to amend Schedule 1 and Schedule 2 of such contribution agreement to reflect the New Valuation;

- a management certificate dated 22 June 2005 issued by the management of RTO UK stating that:

«1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by RTO FINANCE LIMITED (RTO UK) to RTO FINANCE, S.à r.l. (the Company) are shown on the attached balance sheet as per 19 January 2004;

2. the contribution of the Assets and Liabilities simultaneously to the Company and RTO INVESTMENTS, S.à r.l. is governed by and subject to the terms of a contribution agreement dated 19 January, 2004, as amended pursuant to an amendment agreement dated 22 June 2005, by and between RTO UK, RTO INVESTMENTS, S.à r.l. and the Company;

3. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least at EUR 254,149,309 (two hundred and fifty-four million one hundred and forty-nine thousand three hundred nine Euro) and since the balance sheet date until the 19 January 2004 no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

4. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by RTO UK and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

5. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of RTO UK.»

Tax exemption

Insofar as the contribution in kind on 19 January 2004 consisted of the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union (and transferring simultaneously its remaining assets and liabilities to another company incorporated in the European Union), and insofar that the New Val-

uation shall not have any adverse effect as regards to the tax exemption provided for in article 4-1 of the law dated December 29, 1971, the Company refers to such article to underline the capital duty exemption without prejudice of the New Valuation.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of this deed, is approximately EUR 2,300.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de RTO FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 65, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg, constituée le 1^{er} décembre 2003 en vertu d'un acte du notaire soussigné, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association C - N° 1381 du 31 décembre 2003, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.299 (la Société).

Ont comparu:

1. BET LIMITED, une société de droit anglais avec son siège social à Felcourt, East Grinstead, West Sussex, RH19 2JY, Angleterre, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 49855, détenant 500 (cinq cents) parts sociales de la Société,

ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Felcourt, Grinstead, le 22 juin 2005.

2. RTO FINANCE LIMITED, une société de droit anglais, avec son siège social à Felcourt, East Grinstead, West Sussex, RH19 2JY, Angleterre, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 4871474, détenant 2.525.760 (deux millions cinq cent vingt-cinq mille sept cent soixante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Maître Bernard Beerens, avocat, de résidence à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Felcourt, Grinstead, le 22 juin 2005.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeurent annexées au présent acte devant être enregistré avec l'acte passé devant le même notaire le 19 janvier 2004 (l'Acte) pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Les parties, représentées tel que décrit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que 2.526.260 (deux millions cinq cent vingt-six mille deux cent soixante) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour détaillés ci-après.

II. Par un acte du 19 janvier 2004, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros) par l'émission de 2.525.760 (deux millions cinq cent vingt-cinq mille sept cent soixante) nouvelles parts sociales de la Société à RTO FINANCE LIMITED (RTO UK) et entièrement libérées pour un montant total de EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros) par un apport en nature consistant en approximativement 80% (quatre-vingt pour cent) des actifs et passifs de RTO UK (les Actifs de RTO UK).

III. Cet apport en nature à la Société a été réalisé au même moment que l'apport par RTO UK des actifs et passifs restants (correspondant environ à 20% (vingt pour cent) de ses actifs et passifs) à RTO INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 65, avenue de la Gare à L-1611 Luxembourg (RTO INVESTMENTS) en échange d'une émission de nouvelles parts sociales de RTO INVESTMENTS, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de RTO INVESTMENTS, étant entendu que l'apport réalisé par RTO UK à la Société et à RTO INVESTMENTS constituait un apport simultané de tous les actifs et passifs de RTO UK.

IV. L'apport en nature des Actifs de RTO UK à la Société d'une valeur totale de EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros) a été enregistré à une valeur de marché et versé sur le compte capital nominal de la Société.

V. La valorisation de l'apport en nature des Actifs de RTO UK apportés à la Société a été documentée par un bilan de RTO UK daté du 8 janvier 2004 et signé pour approbation par un administrateur de RTO UK et un certificat signé par l'administration de RTO UK, qui montrent que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société avait une valeur au moins égale à EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros).

VI. Les parties comparantes constatent que l'apport des Actifs de RTO UK, bien qu'ayant eu lieu le 19 janvier 2004, s'est basé sur une estimation des Actifs de RTO UK datée du 8 janvier 2004. Les parties comparantes notent que la valeur des Actifs de RTO UK a augmenté entre le 8 janvier 2004 et le 19 janvier 2004, et souhaitent par conséquent amender l'Acte afin de refléter correctement la valeur des Actifs de RTO UK telle qu'au jour de l'apport de ces actifs.

VII. La valeur des Actifs de RTO UK au 19 janvier 2004 s'élevait à EUR 254.149.309 (deux cent cinquante-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent neuf euros), laquelle est documentée par un bilan daté du 19 janvier 2004 destiné à remplacer celui du 8 janvier 2004.

VIII. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.
2. Approbation de l'estimation des actifs et passifs de RTO FINANCE LIMITED apportés à la Société le 19 janvier 2004, telle qu'à la date du 19 janvier 2004 au lieu du 8 janvier 2004, et versement de la différence d'un montant de EUR 1.573.309 (un million cinq cent soixante treize mille trois cent neuf euros) au compte réserve prime de la Société.
3. Divers.

IX. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés considérant avoir été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'Assemblée constate que l'estimation de l'apport des Actifs de RTO UK à la Société a été effectuée sur la base d'un bilan établi au 8 janvier 2004 et que les parties comparantes souhaitent que ledit apport soit fait suivant une estimation au 19 janvier 2004 (la Nouvelle Estimation) correspondant à la date d'entrée en vigueur du transfert des Actifs de RTO UK à la Société.

Suite à cette Nouvelle Estimation, l'apport des Actifs de RTO UK à la Société doit être évalué à EUR 254.149.309 (deux cent cinquante-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent neuf euros) au lieu de EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros), étant entendu que la différence d'un montant de EUR 1.573.309 (un million cinq cent soixante treize mille trois cent neuf euros) doit être versée au compte réserve prime de la Société et qu'aucune part sociale supplémentaire (autre que celles émises à l'occasion de l'Acte) ne sera émise suite à la Nouvelle Estimation de l'apport des Actifs de RTO UK à la Société.

En conséquence de la Nouvelle Estimation, l'apport en nature des Actifs de RTO UK à la Société d'un montant total de EUR 254.149.309 (deux cent cinquante-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent neuf euros) est enregistré à sa valeur de marché et doit être réparti comme suit:

- un montant de EUR 252.576.000 (deux cent cinquante-deux millions cinq cent soixante seize mille euros) doit être versé au compte capital nominal de la Société (sans divergence par rapport à l'Acte), et
- un montant de EUR 1.573.309 (un million cinq cent soixante treize mille trois cent neuf euros) doit être versé au compte réserve prime de la Société (avec une divergence par rapport à l'Acte).

L'Assemblée constate que suite à la Nouvelle Estimation, tout document lié à l'Acte doit être amendé en conséquence et, dans ce but, soumet au notaire les documents suivants dont une copie sera, après avoir été signée et paraphée par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement:

- un bilan de RTO UK daté du 19 janvier 2004 et signé pour approbation par un administrateur de RTO UK, documentant la Nouvelle Estimation de l'apport en nature des Actifs de RTO UK à la Société, ce qui montre que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société équivaut au moins à EUR 254.149.309 (deux cent cinquante-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent neuf euros);
- un contrat amendant le contrat d'apport daté du 19 janvier 2004 par et entre RTO UK, RTO INVESTMENTS et la Société (le Contrat d'Apport Amendé), dans lequel les parties conviennent d'amender l'Annexe 1 et l'Annexe 2 dudit contrat d'apport afin de refléter la Nouvelle Estimation;
- un certificat daté du 22 juin 2005 émis par l'administration de RTO UK stipulant que:
 - «1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par RTO FINANCE LIMITED (RTO UK) à RTO FINANCE, S.à r.l. (la Société) sont mentionnés au bilan ci-joint en date du 19 janvier 2004;
 2. l'apport de tous les Actifs et Passifs simultanément à la Société et à RTO INVESTMENTS, S.à r.l. est régi et soumis aux conditions générales d'un contrat d'apport daté du 19 janvier 2004, tel que modifié par un avenant daté du 22 juin 2005 conclu entre RTO UK, RTO INVESTMENTS, S.à r.l. et la Société;
 3. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs apportés à la Société telle que figurant au bilan est estimée à un montant d'au moins EUR 254.149.309 (deux cent cinquante-quatre millions cent quarante-neuf mille trois cent neuf euros) et que depuis la date dudit bilan jusqu'au 19 janvier 2004, aucun changement matériel n'est intervenu qui aurait déprécié l'apport fait à la Société;
 4. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement cessibles par RTO UK et ne font l'objet d'aucune limitation ni d'aucune restriction et ne sont grevés d'aucun gage ou d'autre droit limitant leur caractère cessible ou réduisant leur valeur;
 5. toutes les formalités de transfert de propriété juridique des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par l'administration de RTO UK.»

Exemption fiscale

Dans la mesure où l'apport en nature effectué le 19 janvier 2004 représente la totalité des actifs et passifs d'une société constituée au sein de l'Union Européenne à une autre société constituée au sein de l'Union Européenne (et cédant simultanément ses actifs et passifs restants à une autre société constituée au sein de l'Union Européenne), et où la Nouvelle Estimation ne doit pas contrevenir à l'exemption fiscale prévue à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, la Société se réfère à cet article afin de souligner l'exonération du droit d'apport sans pour autant porter préjudice à la Nouvelle Estimation.

Frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ EUR 2.300.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Beerens, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} juillet 2005, vol. 432, fol. 20, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 juillet 2005.

H. Hellinckx.

(069981.3/242/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

LOMSAVE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 85.108.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A., ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060136.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 54.023.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2005 à 9.30 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandant des Administrateurs Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie ainsi que le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. comme Commissaire aux Comptes.

- L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Paul Mousel, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

COSAFIN S.A.,

23, avenue de la Porte-Neuve,

L-2227 Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060163.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

VALLAURIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.865.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 juin 2005 à Luxembourg

Résolutions

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A. au poste d'Administrateur.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de V.O. CONSULTING LUX S.A. au poste de commissaire aux comptes.

Leurs mandats viendront donc à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060153.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

MEDITERRANEAN NAUTILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 78.086.

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée MEDITERRANEAN NAUTILUS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au R.C.S. à Luxembourg, sous la Section B et le numéro 78.086,

constituée suite à un acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner en date du 20 septembre 2000, publié au Mémorial de 2001, page 9958, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du même notaire en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C de 2003, page 17.900.

L'assemblée est présidée par M. Antonio Sica, employé privé, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M. Jean-Pierre Saddi, employé privé, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur M. Antonio Sica, préqualifié.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les 32.648.0000 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Refonte totale des statuts sans toutefois changer ni la dénomination sociale, ni l'objet social, ni le capital social, à fin de donner aux statuts cordonnés de la société la teneur telle qu'annexée au présent ordre du jour.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée des actionnaires décide de procéder à une refonte totale des statuts de la société, sans pour autant changer ni la dénomination, ni l'objet, ni le capital social de la société, lesquels statuts, en langue anglaise, suivie d'une traduction française, auront dorénavant la teneur nouvelle suivante:

version anglaise

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name

1.1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the «Company») in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles (the «Articles of Incorporation»).

1.2. The Company will exist under the name of MEDITERRANEAN NAUTILUS S.A.

Art. 2. Registered Office

2.1. The Company will have its registered office in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

2.4. In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

3.2. It may carry out any transactions whatsoever, whether commercial, financial, with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with its object.

3.3. In a general fashion the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. It may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders, unless otherwise provided by law.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Subscribed Capital

5.1. The subscribed capital of the Company is set at three hundred twenty-six million four hundred eighty thousand dollars of the United States of America (USD 326,480,000) divided into thirty-two million six hundred forty eight thousand (32,648,000) shares (the «Shares») with a par value of ten dollars of the United States of America (USD 10) per Share.

5.2. All the Shares are fully paid up and are and shall be of one class.

Art. 6. Shares

6.1. The Shares are and shall remain in the form of registered Shares.

6.2. A Shareholders' register which may be examined by any Shareholder will be kept at the registered office. The Shareholders' register will contain the precise designation of each Shareholder and the indication of the number of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof.

6.3. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

6.4. Ownership of the registered Share will result from the recordings in the Shareholders' register.

6.5. The transfers of Shares will be carried by a declaration of transfer entered into the Shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of Shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter into the Shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

6.6. Certificates reflecting the recordings in the Shareholders register will be delivered to the Shareholders.

Art. 7. Increase and reduction of the subscribed capital

7.1. The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

Art. 8. Acquisition of own Shares

8.1. The Company may acquire its own Shares.

8.2. The acquisition and holding of its own Shares will be in compliance with the conditions and limits established by law.

Chapter III.- Board of directors, Statutory auditors

Art. 9. Board of Directors

9.1. The Company will be administered by a board of directors (the «Board of Directors») composed of not less than three (3) and not more than nine (9) members who need not be Shareholders (the «Directors»).

9.2. The Directors will be elected by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

9.3. In the event of a vacancy on the Board of Directors, in case of resignation or incapacity of a Director, the remaining Directors may meet and may elect by majority vote a Director to fill such vacancy until the next General Meeting of Shareholders. In such an event the General Meeting of Shareholders, in its next meeting, will proceed to the final election. A Director elected pursuant to the conditions set out in this paragraph, is elected for the time necessary to terminate the mandate of his predecessor.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors

10.1. The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman») as well as a deputy chairman (the «Deputy Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will among others be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the General Meeting of Shareholders.

10.2. The Board of Directors will meet upon call by the Chairman or by the Deputy Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

10.3. The Chairman or, in his absence, the Deputy Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In their absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority of the Directors present or represented at such meeting. In the absence of the Chairman or of the Deputy Chairman, the General Meeting of Shareholders will appoint, by vote of the majority of the Shareholders present or represented at such meeting, any other person to preside over the General Meeting.

10.4. Except in cases of urgency or with the prior consent of all the Directors, at least five (5) working days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and it shall include the agenda and the nature of the business to be transacted as well as any documentation needed with respect to such meetings.

10.5. The notice specified in Article 10.4 above, may be waived by the consent in writing, by fax, by cable, by telegram or by telex of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.6. In the case that all the Directors are present or represented, the meeting may be held without prior notice.

10.7. Every meeting of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

10.8. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy.

10.9. A quorum of the Board of Directors shall be the presence (in person or by proxy) of the majority of the Directors in office.

10.10. Resolutions at a meeting of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority vote of the Directors present or represented at such meeting.

10.11. In case of urgency, a written resolution, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

10.12. A meeting of the Board of Directors may be held by video conference or by telephone, provided that a majority of the Directors participate at the meeting, that the participants may be identified, that they may intervene and that, in the case of a videoconference, they may examine and communicate the documents. In that case the meeting of the Board of Directors is deemed to be held at the registered office of the Company if two Directors are present. If no such meeting is held at the registered office, the meeting is deemed to be held at the place where the Chairman or the person replacing him is located. The Chairman or the Deputy Chairman of the Board of Directors will prepare the minutes of that meeting and circulate those minutes for approval to the other Directors who attended that meeting. The minutes which were prepared by the Chairman or by the Deputy Chairman will constitute prima facie evidence of the proceedings and the content of that meeting and shall be distributed by the Chairman or by the Deputy Chairman to all the Directors following the foregoing approval.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors

11.1. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

11.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the CEO.

Art. 12. Powers of the Board of Directors

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the General Meeting of Shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Art. 13. Delegation of Powers

13.1. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be Shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

13.2. Delegation of daily management to a member of the Board of Directors is subject to previous authorisation by the General Meeting of Shareholders.

Art. 14. Conflict of Interests

14.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.2. Notwithstanding the above, in the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next General Meeting of Shareholders.

Art. 15. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the single signature of the Chairman of the Board of Directors, or by the single signature of the CEO of the Company or by the single signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the signatures any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 16. Statutory Auditors

16.1. The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more statutory auditors who need not be Shareholders.

16.2. The statutory auditors will be elected by the General Meeting of Shareholders, which will determine the number of such statutory auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as statutory auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

16.3. The duties and the powers of the statutory auditors will be those provided for by law.

Chapter IV.- Meeting of shareholders

Art. 17. Powers of the General Meeting of Shareholders

17.1. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company (a «General Meeting of Shareholders») represents the entire body of Shareholders.

17.2. It has the powers conferred upon it by law.

Art. 18. Annual General Meeting

18.1. The Annual General Meeting of Shareholders will be held in the Grand Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, each year on the fourth Wednesday of March, at 5:00 p.m.

18.2. If such day is a public holiday, the Annual General Meeting will be held on the next following working day.

Art. 19. Other General Meetings

19.1. The Board of Directors or the statutory auditor may convene other General Meetings of Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

19.2. General Meetings of Shareholders, including the Annual General Meeting of Shareholders, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Procedure, Vote

20.1. A General Meeting of Shareholders will meet upon call according to the provisions set by law. At least fourteen (14) Working Days' written notice of any General Meeting of Shareholders shall be given. Any such notice shall include the date and time, the agenda and location of the meeting as well as any documentation needed with respect to such meetings.

20.2. If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

20.3. Any Shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by appointing in writing, as his proxy another person who need not be a Shareholder.

20.4. The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting of Shareholders.

20.5. One vote is attached to each Share.

20.6. Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, attendance, in person or by proxy, of Shareholders holding at least fifty per cent (50%) plus one share of the Shares shall constitute a quorum.

20.7. Except as otherwise required by law, all matters brought before the General Meeting of Shareholders shall be deemed approved, if approved by votes of those Shareholders, present at the meeting in person or by proxy, who together hold more than fifty per cent (50%) of the Shareholding of those Shareholders present at the meeting in person or by proxy.

20.8. Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the CEO or by any two members of the Board of Directors.

Chapter V.- Financial year, Distribution of profits

Art. 21. Financial Year

21.1. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of the same year.

21.2. The Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 22. Appropriation of Profits

22.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

22.2. The General Meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the Shareholders as dividend.

22.3. Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation

23.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders, unless otherwise provided by law.

23.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the General Meeting of Shareholders, which will determine their powers and their compensation.

23.3. The Company may redeem its own Shares in accordance with the provisions of the law.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 24. Applicable Law

All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Suit la traduction française du texte anglais qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais primera:

Titre I^{er}.- Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination

1.1. Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société (la «Société») sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2. La Société adopte la dénomination MEDITERRANEAN NAUTILUS S.A.

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi dans le Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

2.3. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

2.4. Au cas où le Conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. Objet

3.1. La Société a pour objet la prise de participations dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

3.2. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

3.3. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, sauf dispositions contrares de la loi.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Capital social

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trois cent vingt-six millions quatre cent quatre-vingt mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 326.480.000) divisé en trente deux millions six cent quarante huit mille (32.648.000) actions («Actions») d'une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 10) par Action.

5.2. Toutes les actions sont entièrement libérées, et elle sont et seront d'une seule catégorie.

Art. 6. Forme des Actions

6.1. Les actions sont et resteront nominatives.

6.2. Un registre des Actionnaires dont tout actionnaire pourra prendre connaissance sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque Actionnaire et l'indication du nombre de ses Actions, l'indication des paiements effectués sur les Actions ainsi que les transferts des Actions et leur date.

6.3. Chaque Actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se fier à la dernière adresse communiquée.

6.4. La propriété des Actions nominatives résultera de l'inscription dans le registre des Actionnaires.

6.5. Les transferts d'Actions seront opérés par déclaration de transfert inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Les transferts d'Actions pourront également être opérés suivant les règles sur le transport des créances de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De même, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou autre document établissant le consentement du cessionnaire et du cédant.

6.6. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des Actionnaires seront délivrés aux Actionnaires.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social

7.1. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 8. Rachat d'actions propres

8.1. La Société peut racheter ses propres Actions.

8.2. L'acquisition et la détention de ses propres Actions se feront en accord avec les conditions et dans les limites établies par la loi.

Titre III.- Conseil d'administration, Surveillance

Art. 9. Conseil d'Administration

9.1. La Société est administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de pas moins que trois (3) et pas plus que neuf (9) membres, actionnaires ou non (les «Administrateurs»).

9.2. Les Administrateurs seront nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale des Actionnaires, avec ou sans motif.

9.3. En cas de vacance d'une place au sein du Conseil d'Administration, pour cause de démission ou incapacité d'un Administrateur, les Administrateurs restants peuvent se réunir et ont le droit d'élire par un vote majoritaire un autre Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires. Dans ce cas l'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'Administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'Administrateur qu'il remplace.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration

10.1. Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le «Président») ainsi qu'un vice-président (le «Vice-Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera entre autres responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales des Actionnaires.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou du Vice-Président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

10.3. Le Président ou, dans son absence, le Vice-Président, présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du Conseil d'Administration. En leur absence le Conseil d'Administration peut nommer un autre Administrateur en tant que président pro tempore à la majorité des Administrateurs, présents ou représentés à cette réunion. En leur absence l'Assemblée Générale des Actionnaires peut nommer toute autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des actionnaires, présents ou représentés à cette assemblée.

10.4. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour, ainsi que la nature des activités devant être réalisées et l'ensemble des documents nécessaires pour la bonne tenue de ces réunions.

10.5. Il pourra être passé outre à cette convocation prévue à l'article 10.4. à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex de chaque Administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.6. Au cas où tous les Administrateurs sont présents ou représentés la réunion peut se tenir sans convocation préalable.

10.7. Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

10.8. Tout Administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son mandataire.

10.9. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs en charge sont présents ou représentés.

10.10. Les décisions du Conseil d'Administration seront prises à la majorité simple des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

10.11. En cas d'urgence une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être

documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

10.12. Une réunion du Conseil d'Administration peut se tenir par vidéoconférence ou par conférence téléphonique à condition qu'une majorité de ses membres y participent et que les participants puissent être identifiés et puissent y intervenir et que, dans le cas d'une vidéoconférence, ils puissent prendre connaissance et communiquer des documents. Dans ce cas la réunion du Conseil d'Administration est censée se tenir au siège social si deux Administrateurs y sont réunis. A défaut d'une telle réunion au siège social, la réunion est censée se tenir au lieu où se trouve le Président du Conseil d'Administration ou la personne qui le remplace. Le Président ou le Vice-Président devra préparer le procès-verbal de la vidéoconférence et devra circuler ce procès-verbal pour approbation aux autres Administrateurs qui ont participé à la réunion. Le procès-verbal préparé par le Président ou par le Vice-Président constituera une preuve prima facie du déroulement et du contenu de la réunion et devra être distribué par le Président ou par le Vice-Président à tous les Administrateurs après avoir été approuvé par les Administrateurs qui ont participé à la réunion.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration

11.1. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion et par un autre Administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

11.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président du Conseil d'Administration ou par le CEO.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la loi ou les présents Statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 13. Délégation de pouvoirs

13.1. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

13.2. La délégation de la gestion journalière à un Administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 14. Conflit d'Intérêts

14.1. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

14.2. Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 15. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers la Société est engagée soit par la signature individuelle du Président du Conseil d'Administration, soit par la signature individuelle du CEO de la Société, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Commissaire aux comptes

16.1. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

16.2. Les commissaires aux comptes seront nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui détermine leur nombre, pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, et ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale des Actionnaires, avec ou sans motif.

16.3. La mission et les pouvoirs des commissaires sont ceux que leur assigne la loi.

Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires

17.1. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée (une «Assemblée Générale des Actionnaires») représente l'ensemble des actionnaires.

17.2. Elle a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

Art. 18. Assemblée Générale Annuelle

18.1. L'Assemblée Générale Annuelle se réunit dans le Grand-Duché de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations, le quatrième mercredi du mois de mars de chaque année à 17.00 heures.

18.2. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres Assemblées Générales

19.1. Le Conseil d'Administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres Assemblées Générales des Actionnaires. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

19.2. Les Assemblées Générales des Actionnaires, y compris l'Assemblée Générale Annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui sont appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

Art. 20. Procédure, vote

20.1. Les Assemblées Générales des Actionnaires sont convoquées conformément aux dispositions de la loi. Une convocation sera envoyée au minimum quatorze (14) Jours Ouvrables avant le tenue de toute Assemblée Générale des Actionnaires. La convocation contiendra la date, l'heure ainsi que l'ordre du jour et le lieu de l'assemblée et l'ensemble des documents nécessaires pour la bonne tenue de ces assemblées.

20.2. Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

20.3. Tout actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale des Actionnaires en désignant par écrit un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

20.4. Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux Assemblées Générales des Actionnaires.

20.5. Chaque action donne droit à une voix.

20.6. Sauf dispositions contraires de la loi ou des présents Statuts, le quorum de présence des actionnaires, présents ou représentés, sera la présence d'au moins cinquante pour cent (50%) plus une des actions du capital social de la Société.

20.7. Sauf dispositions contraires de la loi, toutes autres matières sujettes à décision par l'Assemblée Générale des Actionnaires, sera considérée comme approuvée, si elle emporte le vote des actionnaires, présents ou représentés, qui ensemble représentent plus de cinquante pour cent (50%) des Actions de la Société détenues par les Actionnaires présents ou représentés.

20.8. Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs seront signés par le Président du Conseil d'Administration ou par le CEO ou par deux Administrateurs.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices**Art. 21. Année sociale**

21.1. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le 31 décembre de la même année.

21.2. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

Art. 22. Affectation des bénéfices

22.1. Sur les bénéfices nets de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dix pour cent (10%) du capital social.

22.2. L'Assemblée Générale des Actionnaires décidera de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

22.3. Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le Conseil d'Administration détermine le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation**Art. 23. Dissolution, liquidation**

23.1. La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

23.2. Lors de la dissolution de la Société la liquidation s'effectue par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

23.3. La Société peut racheter ses propres actions en conformité avec les dispositions de la loi.

Titre VIII.- Loi applicable**Art. 24. Loi applicable**

La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures s'appliquent partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter les modifications des articles 1 à 24 en langue anglaise, suivi d'une traduction française, et en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société au présent acte, est estimé à EUR 2.400.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Sica, J.-P. Saggi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, vol. 149S, fol. 19, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

J. Delvaux.

(070169.3/208/491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

MEDITERRANEAN NAUTILUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.086.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juillet 2005, actée sous le n° 400 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(070170.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

EUROPEAN GENERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 94.997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 21 avril 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs, COSAFIN S.A., Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie pour une nouvelle durée, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill pour une nouvelle durée, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060157.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.253.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 21 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de COSAFIN S.A., Administrateurs, et de Monsieur Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes.

- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04143. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060161.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

IVIMA FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.644.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolution

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'assemblée remercie Monsieur Bernard Ewen pour sa précieuse collaboration et décide, à l'unanimité, de nommer en remplacement au poste d'Administrateur Madame Joëlle Lietz, employée privée à Luxembourg.
- Par ailleurs, l'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Madame Denise Vervaeet, et LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC en tant qu'administrateur et le mandat de Monsieur Pierre Schill en tant que Commissaire aux Comptes.
- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060159.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

MARENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.373.

L'an deux mille cinq, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MARENA S.A., R.C.S n° B 79.373, avec siège social à Luxembourg.

La société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 décembre 2000, publié au Mémorial, Série C n° 498 du 3 juillet 2001. Les statuts furent modifiés par acte du même notaire en date du 8 avril 2002, publié au Mémorial, Série C n° 994 du 29 juin 2002.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Madame Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Madame la Présidente nomme comme secrétaire Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée élit scrutateurs Madame Regina Pinto, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, et Mademoiselle Angela Porco, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Le bureau ainsi constitué constate que l'intégralité du capital social est représentée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, signée par les actionnaires présents respectivement par leurs mandataires et par les membres du bureau, laquelle liste restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Les actionnaires présents respectivement les mandataires des actionnaires représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable, ayant reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour.

Le bureau constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Modification de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle.
2. Modification afférente de l'alinéa premier de l'article quatorze des statuts sociaux.
3. Divers.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de tenue de l'assemblée générale annuelle qui sera désormais le deuxième vendredi du mois de juin à 11.00 heures.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa premier, paragraphe premier de l'article quatorze des statuts sociaux qui aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Schneider, P. Schmit, R. Pinto, A. Porco, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, vol. 25CS, fol. 19, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2005.

A. Schwachtgen.

(070442.3/230/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

**MARENA S.A., Société Anonyme,
(anc. MARENA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.373.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1256 du 28 juillet 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(070444.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

VOTRE INTERIEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Leudelange, 41-43, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 82.941.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060171.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

VOTRE INTERIEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Leudelange, 41-43, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 82.941.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060172.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

RHEA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 27.311.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société RHEA

ACSG (EUROPE)

Signature

(060302.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

HCEPP MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.051.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2005.

P. Bettingen

Notaire

(060224.3/202/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

AXION ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 25, rue J.P. Sauvage.
R. C. Luxembourg B 60.867.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060173.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

AXION ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 25, rue J.P. Sauvage.
R. C. Luxembourg B 60.867.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060174.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ACCESSIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060175.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ACCESSIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060176.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ACCESSIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.974.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(060177.3/734/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PAN EUROPEAN DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme .

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 37.558.

Les comptes annuels au 30 novembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04958, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Signature.

(060291.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

SOCIETE FINANCIERE D'OCTOBRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.865.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 10 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060162.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES «O.E.E», Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.438.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 27 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

J. Quintus / COSAFIN S.A.

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2005, réf. LSO-BG04148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060164.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 69.788.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED, a company with registered office 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, United Kingdom,

2) ANGLO INDUSTRIAL MINERALS HOLDINGS LIMITED, a company with registered office at 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, United Kingdom,

3) ANGLO AMERICAN PLC, a company with registered office at 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, United Kingdom,

all three here represented by Mr François du Plessis, with professional address at 35, rue la Boétie, 75008 Paris, France,

by virtue of three proxies given on July 26, 2005.

Said proxies, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their mandatory, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are the sole partners of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C.S. Luxembourg B 69.788, with registered office in Luxembourg, originally incorporated under the form of a Société Anonyme pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated May 14, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 559 of July 21, 1999.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 22, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at six billion six hundred and sixty-four million two hundred and eighty-four thousand United States Dollars (USD 6,664,284,000) represented by one hundred and thirty-three million two hundred and five

thousand six hundred and eighty (133,205,680) Repurchaseable Class A Ordinary Shares, forty thousand (40,000) Repurchaseable Class B Ordinary Shares and forty thousand (40,000) Class C Repurchaseable Ordinary Shares with a par value of fifty United States Dollars (USD 50) per share, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. That the capital of the Company be increased by the issue to ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED (AA HOLDINGS), a company incorporated in the United Kingdom, of 787,368 new Repurchaseable Class A Ordinary Shares in the Company having a par value of USD 50 each at an aggregate premium of USD 77,631,600 in consideration of the contribution to the Company by AA HOLDINGS of all of its shares in the capital of MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, a company incorporated in Austria («the Shares»), the aggregate value of which is confirmed in a report by the directors of AA HOLDINGS dated 26 July 2005 as being at least equal to the number and value of the Shares.

The partners then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The capital of the Company is increased by an amount of USD 39,368,400 in order to raise it from its present amount of USD 6,664,284,000 to USD 6,703,652,400 by the creation and issue of 787,368 new Repurchaseable Class A Ordinary Shares with a par value of USD 50 each.

The new shares have been entirely subscribed by ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED, prenamed, and they have been paid-up by a contribution in kind consisting of 16,700 shares of no par value representing the entire issued share capital of the company MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, a company incorporated under the laws of Austria, having its registered office at Kelsenstrasse 7, 1032 Vienna, Austria.

It results from a valuation certificate drawn up in London on 26 July, 2005, and signed by Mr Geoffrey Allan Wilkinson, acting as director of ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED that:

1. The Company's assets and liabilities are as recorded in the attached balance sheet of the Company as at 26 July 2005.
2. The Company is the owner of all the issued shares in MONDI PACKAGING HOLDINGS AG whose value is not less than USD 117,000,000.
3. The Company has full ownership of such shares.
4. All of such shares are free from any charge or encumbrance save as arises from the agreement by the Company to contribute such shares to ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. in the manner described below.
5. All of such shares are freely transferable and all legal and regulatory requirements for the due transfer of such shares to ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. have been or will be complied with.

The Company has resolved to contribute, and has entered into the attached Contribution Agreement to that effect, all of the shares in MONDI PACKAGING HOLDINGS AG to ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden dated 14 May 1999 and registered under number B 69.788, in consideration of the issue by ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. of 787,368 Repurchaseable Class A Ordinary Shares of USD 50 each and for an aggregate premium of USD 77,631,600.

Such valuation certificate, contribution agreement and balance sheet, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 6.2 of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

«6.2 The Company has a subscribed paid-up share capital of six billion seven hundred and three million six hundred and fifty-two thousand and four hundred United States Dollars (USD 6,703,652,400) represented by one hundred and thirty-three million nine hundred and ninety-three thousand and forty-eight (133,993,048) Repurchaseable Class A Ordinary Shares, forty thousand (40,000) Repurchaseable Class B Ordinary Shares and forty thousand (40,000) Class C Repurchaseable Ordinary Shares with a par value of fifty United States Dollars (USD 50) per share.

Valuation

For all purposes the present capital increase is valued, together with the share premium, at EUR 96,694,215.

Contribution tax

Since the contribution in kind consists of 100% of the issued share capital of MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, a company incorporated and managed and controlled in the European Union, the Company refers to Article 4-2 of the Law dated December 29, 1971, which provides for contribution tax exemption in such case.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED, une société avec siège social au 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, Royaume-Uni,

2) ANGLO INDUSTRIAL MINERALS HOLDINGS LIMITED, une société avec siège social au 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, Royaume-Uni,

3) ANGLO AMERICAN PLC, une société avec siège social au 20, Carlton House Terrace, London SW1Y 5AN, Royaume-Uni,

toutes les trois ici représentées par Monsieur François du Plessis, «solicitor», avec adresse professionnelle au 35, rue la Boétie, F-75008 Paris, France,

en vertu de trois procurations données le 26 juillet 2005.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C.S. Luxembourg B 69.788, ayant son siège social à Luxembourg, constituée originellement sous la forme d'une société anonyme suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 559 du 21 juillet 1999.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 juin 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à six milliards six cent soixante-deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille dollars des Etats-Unis (USD 6.664.284.000) représenté par cent trente-trois millions deux cent cinq mille six cent quatre-vingts (133.205.680) parts sociales ordinaires rachetables de classe A d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, quarante mille (40.000) parts sociales ordinaires rachetables de classe B d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune et quarante mille (40.000) parts sociales ordinaires rachetables de classe C d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Décision d'augmenter le capital de la Société par l'émission à ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED (AA HOLDINGS), une société constituée sous les lois du Royaume-Uni, de 787.368 nouvelles parts sociales ordinaires rachetables de classe A de la Société d'une valeur nominale de USD 50 chacune avec une prime d'émission totale de USD 77.631.600 en contrepartie de l'apport à la Société par AA HOLDINGS de toutes ses actions dans le capital de MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, une société constituée en Autriche («les Parts Sociales»), dont la valeur globale est confirmée par un rapport des directeurs de AA HOLDINGS daté du 26 juillet 2005 comme étant au moins égale au nombre et à la valeur des Actions.

Les associées ont ensuite pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Le capital de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de USD 39.368.400 pour le porter de son montant actuel de USD 6.664.284.000 à USD 6.703.652.400 par la création et l'émission de 787.368 nouvelles parts sociales ordinaires rachetables de classe A d'une valeur nominale de USD 50 chacune.

Ces nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, et elles ont été libérées par un apport en nature consistant en 16.700 actions sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social émis de la société MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, une société constituée sous les lois d'Autriche, avec siège social à Kelsenstrasse 7, 1032 Vienne, Autriche.

Il résulte d'un certificat d'évaluation dressé à Londres, le 26 juillet 2005, et signée par Monsieur Geoffrey Allan Wilkinson, agissant en tant que directeur de ANGLO AMERICAN HOLDINGS LIMITED que:

1. Les actifs et passifs de la Société sont ceux repris dans le bilan annexé de la Société établi à la date du 26 juillet 2005.
2. La Société est propriétaire de toutes les actions émises de MONDI PACKAGING HOLDINGS AG dont la valeur n'est pas inférieure à USD 117.000.000.

3. La Société a la pleine propriété de ces actions.

4. Toutes ces actions sont libres de toutes charges ou nantissement, excepté de ce qui résulte de l'accord de la Société d'apporter ces actions à ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. de la manière décrite ci-dessous.

5. Toutes ces actions sont librement transmissibles et toutes prescriptions légales et réglementaires en relation avec le transfert de ces actions à ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. ont été ou seront respectées.

6. La Société a décidé d'apporter, et a conclu à cet effet la convention d'apport annexée, toutes les actions dans MONDI PACKAGING HOLDINGS AG à ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l., une société constituée sous les lois du Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Frank Baden daté du 14 mai 1999 et enregistrée sous le numéro B 69.788, en contrepartie de l'émission par ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, S.à r.l. de 787.368 parts sociales ordinaires rachetables de classe A de USD 50 chacune et d'une prime d'émission totale de USD 77.631.600.

Ces certificat d'évaluation, convention d'apport et bilan, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 6.2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«6.2 La Société a un capital souscrit libéré de six milliards sept cent trois millions six cent cinquante-deux mille quatre cents dollars des Etats-Unis (USD 6.703.652.400) représenté par cent trente-trois millions neuf cent quatre-vingt-treize

mille quarante-huit (133.993.048) parts sociales ordinaires rachetables de classe A d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune, quarante mille (40.000) parts sociales ordinaires rachetables de classe B d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune et quarante mille (40.000) parts sociales ordinaires rachetables de classe C d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (USD 50) chacune.»

Evaluation

Pour tous besoins la présente augmentation de capital est évaluée, ensemble avec la prime d'émission à EUR 96.694.215.

Droit d'apport

Etant donné que l'apport en nature consiste en 100% pour cent du capital émis de la société MONDI PACKAGING HOLDINGS AG, constituée, gérée et contrôlée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement dans un tel cas.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. du Plessis, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, vol. 149S, fol. 39, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

A. Schwachtgen.

(070447.3/230/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 69.788.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1217 du 26 juillet, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(070448.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2005.

**KOM MKT LUX, KOMODITIS MKT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. MEDI MEDIA S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.495.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2005

L'assemblée générale décide de transférer le siège au 25A, boulevard Royal, Forum Royal, 2^e étage, L-2449 Luxembourg le 1^{er} décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060179.3/734/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

QUILMES INDUSTRIAL (QUINSA), Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 32.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2005, réf. LSO-BG04984, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Signature.

(060305.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ACCESSIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.974.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2005

Tenue au siège de la société,
24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.
L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social, avec effet au 1^{er} décembre 2005, au 25A, boulevard Royal,
Forum Royal, 2^e étage, L-2449 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060180.3/734/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

TOP FLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.382.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 février 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec pour adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Jean-Marie Di Cino, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- * Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé avec pour adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
- * Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,
- * La société PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060194.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

ALTAIR SISTEMI INFORMATICI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.365.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005

* L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060202.3/655/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

61101

DRAFIN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.513.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 février 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec pour adresse professionnelle, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

* Monsieur Jean-Marie Di Cino, employé privé avec pour adresse professionnelle, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,

* Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg,

* La société PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060196.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

CNCP-NKBK INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 47.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005

* L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jean-Christophe Vanhuysse, directeur de sociétés, demeurant 8, avenue des Arts à B-1210 Bruxelles, de Monsieur Rogiers Werner, directeur de sociétés, demeurant 8, avenue des Arts à B-1210 Bruxelles et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE S.A., ayant son siège social 3, route d'Arlon à L-8009 Strassen. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060201.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

BRANDBREW S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.649.367.900,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 75.696.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 de la société mère de droit belge INBEV, société anonyme, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05341, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Magis / E. Wauters

Administrateur / Administrateur

(060242.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

61102

SOTEL, Société coopérative.

Siège social: L-4321 Esch-sur-Alzette, 4, rue de Soleuvre.
R. C. Luxembourg B 942.

Liste des associés de la société coopérative SOTEL

Associé	Siège social	Nombre de parts
ARBED S.A.	19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg	18.497
EDF	rue du Murat, F-75008 Paris	5.250
ELECTRABEL S.A.	8, boulevard du Régent, B-1000 Bruxelles	500
PAUL WURTH S.A.	32, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg	500
MECANARBED DOMMELDANGE, S.à r.l.	rue de la Cimenterie, L-1050 Dommeldange	250
ARCELOR INTERNATIONAL S.A.	19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg	1
PROFILARBED S.A.	66, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette	1
ARES S.A.	2, rue de l'Industrie, L-4823 Rodange	1

Luxembourg, le 21 juin 2005.

V. Massin / R. Henrion

Membre du Comité de direction / Président

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060241.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

VAROFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 54.615.

Constituée en date du 27 mars 1996 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire dé résidence à L-2240 Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil C n° 346 du 19 juillet 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 25 mai 2005 que:

I. L'assemblée a pris acte des démissions des administrateurs, Monsieur Nello Lavio et Madame Silvia Lavio-Schneider ainsi que du commissaire aux comptes, JPCA LIMITED. Elle a aussi pris connaissance du décès de Monsieur Alessandro Schneider.

II. L'assemblée a nommé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007 en vue de terminer les mandats de leurs prédécesseurs:

1) comme administrateurs:

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg,
- Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg,
- Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg,
- Madame Nicole Thommes, employée privée, demeurant professionnellement à L-1449 Luxembourg,

2) comme commissaire aux comptes:

- CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 79.327.

III. Le siège social de la société a été transféré à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Par conséquent la convention de domiciliation conclue entre les sociétés REVILUX S.A. et VAROFIN HOLDING S.A. en date du 14 février 2000 et enregistrée le 9 mars 2000, respectivement déposée au R.C.S. Luxembourg le 16 mars 2000, est résiliée d'office le 25 mai 2005.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour la société

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2005, réf. LSO-BG03515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060253.3/687/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PAN EUROPEAN VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 38.052.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2005

* L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de PANEV S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060207.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

LNG IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 7, rue Jean Jaurès.

R. C. Luxembourg B 103.225.

Constituée par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 septembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 1257 du 8 décembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour LNG IMMOBILIERE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(060225.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

MAPLE GROVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 57.233.

Constituée par-devant M^e Roger Arrenschorf, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 103 du 4 mars 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 15 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 578 du 13 avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG03268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour MAPLE GROVE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(060239.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

SEMERARO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 84.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02961, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

Signature.

(060295.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

PANEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.036.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2005

* L'Assemblée accepte la démission en tant que commissaire aux comptes de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060205.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

MELIO LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 614.691.405,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 81.078.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 de la société mère de droit belge INBEV, société anonyme, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05343, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Magis / E. Wauters

Gérant / Gérant

(060244.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

AGRASSUR RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 83.235.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société AGRASSUR RE S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(060304.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.
